© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Thc positif

Par Profil supprimé Postée le 20/02/2016 00:50

> Bonjour
> Je me suis fais contrôler positif au test salivaire donc prise de sang
> Il s est passé 12h avant de me faire contrôler je voudrais savoir si le taux de thc de la prise de sang sera elever ou j ai une chance de ne pas avoir de retrait de permis .
> Merci

Mise en ligne le 22/02/2016

Bonjour,

Dans le dépistage routier l'accent est plus mis sur la présence de traces de stupéfiants et moins sur le taux. Si le test est positif, les autorités retiennent le permis de conduire pour une durée maximale de trois jours et mettent en œuvre un deuxième prélèvement sur le conducteur. Il s'agit soit d'un deuxième prélèvement salivaire immédiat, soit d'un prélèvement sanguin réalisé le plus tôt possible à l'hôpital par un médecin.

Le prélèvement sanguin ou salivaire est envoyé à un laboratoire d'analyses toxicologiques pour une analyse très précise. Si aucune trace de drogue n'est trouvée, la procédure s'arrête. En revanche, si l'analyse du laboratoire trouve des traces d'un stupéfiant alors l'infraction de « conduite après usage de stupéfiants » est constituée et le conducteur est passible de poursuites judiciaires.

Pour information, le délai de positivité pour un consommateur régulier est de quelques heures dans le sang et la salive et de 30 à 70 jours dans les urines. Pour un usager occasionnel, il est de 3 à 5 jours dans les urines et de seulement quelques heures dans le sang et la salive.

Bien cordialement.